

D^r Henri Désir de Fortunet, Chirurgien-chef à l'Hôpital de Chalon-sur-Saône

Séance du 22 Mars 1924

p. 302

M^r le Docteur Désir de Fortunet accepte de prolonger de 6 mois ses fonctions à l'Hôpital

M^r le Président

[= M^r Mauchamp, Vice-Président en absence de M^r Maugey, Maire, Président]

donne lecture d'une lettre de M^r le Docteur Désir, par laquelle ce dernier accepte, comme le lui a demandé la Commission, de prolonger de six mois ses fonctions à l'Hôpital.

M^r Jean croit que la prolongation pourrait, dans l'intérêt du service être portée à un an.

M^r Richard déclare qu'il a rencontré fortuitement hier M^r le Docteur Désir et que ce dernier lui a déclaré qu'il était reconnaissant à la Commission de l'offre qui lui avait été faite et qu'il ferait bien volontiers son service jusqu'à la fin de l'année, mais qu'il ne voudrait pas aller au-delà, à cause des confrères qui viennent après lui.

Devant cette déclaration, M^r Jean dit qu'il retire sa proposition comprenant les sentiments de délicatesse qui ont motivé la résolution de Monsieur le Docteur Désir.

Hospices Civils de Chalon-sur-Saône.
Registre des Procès-verbaux des délibérations
de la
Commission Administrative.
tome XXX
Séances du 26 novembre 1919 au 6 mars 1926

...sous la Présidence de M^r Mauger Maire ...

p. XXX

M^r Mauchamp rappelle également que les fonctions de M^r le Docteur Désir de Fortunet, comme Chirurgien-Chef à l'Hôpital, prennent fin le 31 Décembre courant, et qu'il y aurait lieu de pourvoir à son remplacement. Plusieurs membres seraient d'avis que son successeur soit nommé à la suite d'un concours. Deux membres de la Commission trouvent au contraire que M^r le Docteur Rais, Chirurgien-adjoint, est qualifié pour cela et que la place lui revient de droit. Après discussion, la Commission décide néanmoins que cette nomination aura lieu au concours ; M^r Jean est prié de voir M^r le Docteur Désir pour lui demander de continuer son service jusque là.

Hospices Civils de Chalon-sur-Saône.
Registre des Procès-verbaux des délibérations
de la
Commission Administrative.
tome XXX
Séances du 26 novembre 1919 au 6 mars 1926

Séance du 3 Janvier 1925

p. XXX

Nomination d'un chirurgien titulaire :

M^r le Président expose que M^r le Docteur Désir de Fortunet, Chirurgien-Chef à l'Hôpital, étant atteint par la limite d'âge, il y aurait lieu de lui nommer un successeur.

Après renseignements et explications fournies par les Membres de la Commission Administrative,

Elle nomme, à l'unanimité, sur titres, comme chirurgien titulaire, M^r le Docteur Rais Gaston, Docteur de la Faculté de Paris, pour prendre rang à compter du premier Janvier 1925.

Elle décide à l'unanimité d'adresser ses

bien vifs et bien sincères remerciements à M^f le Docteur Désir de Fortunet pour le dévouement et le désintéressement dont il a constamment fait preuve pendant les 31 années de ses fonctions.

En reconnaissance, elle lui confère le titre de Chirurgien-Chef Honoraire de l'Hôpital de Chalon-sur-Saône.

Hospices Civils de Chalon-sur-Saône.
Registre des Procès-verbaux des délibérations
de la
Commission Administrative.
tome XXX
Séances du 26 novembre 1919 au 6 mars 1926

Séance du 7 Février 1925

p. 355

... sous la Présidence de M^f Maugey,
Maire Président, assisté de MM.
Mauchamp, Vice Président, Richard
Sénateur ...

p. XXX

Lettres de M^f Désir
et de M^f Rais.

M^f Désir remercie la Commission de lui avoir donné le titre de Chirurgien honoraire. De son côté, la Commission décide que M^f Désir pourra se servir, pour opérer ses propres malades, des salles de l'hôpital quand il en aura besoin. (unanimité)

M^f Rais remercie la Commission de sa nomination au titre de chirurgien-chef.

Hospices Civils de Chalon-sur-Saône.
Registre des Procès-verbaux des délibérations
de la
Commission Administrative.
tome XXX
Séances du 26 novembre 1919 au 6 mars 1926